

Avis voté en plénière du 9 décembre 2014

L'agriculture familiale

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Saisi par le gouvernement, le CESE met en évidence dans cet avis les politiques qu'il lui semble nécessaire de mener, notamment dans les pays en développement, pour maintenir une agriculture familiale. On voit cependant qu'une des limites de l'exercice réside dans le fait que les évolutions de notre propre modèle agricole ne vont pas toujours dans le sens du maintien de l'agriculture familiale. Si l'exportation du modèle français ou européen, n'est donc pas nécessairement le choix le plus pertinent, on peut toutefois identifier des mesures qui permettent de pérenniser l'agriculture familiale et de garantir un niveau de vie décent aux agriculteurs. C'est l'ambition de cet avis.

Dans un premier temps notre groupe tient à saluer l'importance des éléments rappelés dans le constat et en félicite la rapporteure. La reconnaissance dans cet avis de l'impact de l'intensification de l'agriculture sur l'environnement, la biodiversité, la santé des agriculteurs et des consommateurs est extrêmement importante.

De la même façon, nous sommes heureux de voir dans un avis du CESE la dénonciation de la financiarisation de l'agriculture, ou encore la reconnaissance des dégâts provoqués par des politiques coloniales, puis libérales sur les agricultures mondiales. L'avis met très bien en évidence les mécanismes qui ont conduit à une spécialisation à outrance, ainsi qu'à des mises en situation de dépendance aux marchés ou encore aux semences de firmes multinationales.

L'agriculture familiale n'a pas forcément vocation à nourrir la planète, en participant notamment aux flux d'échanges mondiaux et aux exportations. Son objectif est avant tout de nourrir la communauté, et en premier lieu la famille. Ainsi nous soutenons largement l'avis lorsqu'il donne la priorité au développement des cultures vivrières à des fins d'alimentation, ou encore à l'amélioration des capacités de récolte, de stockage local et de transport qui permettent la réduction des gaspillages et limitent les possibilités de spéculation.

Ces propositions s'appliquent tout aussi bien à la France où il faut largement développer les circuits courts et de proximité.

Enfin, l'avis souligne la diminution de la part de jeunes exerçant le métier d'agriculteur ainsi que le recul de l'âge moyen d'installation. Ce constat pose la question du renouvellement des générations dans le milieu agricole et plus indirectement celui du développement futur des territoires ruraux. Aussi, nous souhaitons rappeler que le maintien de structures familiales, y compris en France, passe par l'aide à l'installation de jeunes agriculteurs.

Comme le rappelle à juste titre l'avis, cette aide passe par l'existence et le soutien de nombreuses structures associatives pour épauler les porteurs de projets, par la mise en place de dotations et de prêts bonifiés. Elle passe également par l'existence d'un réseau dense de structures formatrices, réseau précieux qu'il nous faut défendre et protéger.

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse a voté en faveur de l'avis.